

# LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

REVUE LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE.

Publié avec l'autorisation de M. Duployé

Paraissant le premier de chaque mois

ARRÉGER LES TRAVAUX, C'EST PROLONGER LA VIE.

Vol. II

MONTRÉAL, 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1890.

No 9

## Sténographie Duployé

a o oa eu u f é i au on in un  
 . . . . .  
 Les voyelles se trouvent dans tous les sons. — Écrire les angles.  
 p b t d f v k g i r j c h s z n g n m  
 . . . . .  
 Les consonnes se trouvent dans la position indiquée. Écrire, L et R séparées de BAS EN HAUT. On écrit comme on parle. **CASE OUTHOGRAPHE** —

## LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

BOITE DE POSTE 1887

ABONNEMENT: Un an, \$1.00; six mois, 50c

(s'envoie à domicile à Montréal.)

FRANCE: Un an, 5 fr.; six mois 3 fr.

Les abonnements datent du 1<sup>er</sup> mars et du 1<sup>er</sup> septembre.

L'abonnement est payable d'avance. Il continue à moins d'avis contraire. S'il n'est pas reçu directement ni l'administration s'il présente à l'écarton du droit r trimestre en c. m. s. a domicile

Tout c. qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit être adressé à JOSEPH DE LA ROCHELLÉ, Editeur du Sténographe Canadien, Montréal (Canada)

Nos remerciements à l'honorable Chs Langelier pour l'envoi d'un exemplaire du Rapport sur les Asiles des aliénés de la province de Québec, par le Dr A. Vallé.

## SONNET NÉCROLOGIQUE

A. M. A. G. QUI VENAIT DE PERDRE SON PÈRE

Je bois la mort inexorable  
Frapant la douleur aux abois :  
Tel un brigand, un misérable  
Tue et vole au milieu d'un bois.

Les murs élevés sur le sable  
S'écroulent puis, affreuses loix,  
Notre humanité périssable  
Pleure en suivant les noirs convois.

Pleurez aussi devant la tombe  
D'un homme de bien estimé,  
D'un père justement aimé.

Que le cœur d'un fils qui succombe  
Tâche d'oublier tout..... hormis  
La pauvre mère et les amis.

A. ELLIENPAC.

## CHRONIQUE STÉNOGRAPHIQUE

Le prochain congrès quinquennal de sténographie aura lieu à Vienne, en 1895.

M. Richard, de "L'Événement" de Québec, a été nommé sténographe de l'honorable M. Mercier.

Les directeurs des compagnies de chemin de fer du Grand-Tronc et du Pacifique Canadien font enseigner la sténographie à leurs employés.

À l'examen des sténographes officiels, qui a eu lieu le mois dernier, à Montréal, Mademoiselle Jennie H. Eaton a été admise à pratiquer devant les tribunaux.

L'inauguration du monument élevé à la mémoire de Jules Grenier, fondateur de la "Gazette Sténographique", a eu lieu à Villiers-sur-Morin, le dimanche 5 octobre dernier.

Un nouveau journal, "L'École des Sténographes", vient de paraître à Bordeaux

Ce journal ne s'occupe que de la sténographie supérieure. Succès!

Une assemblée spéciale des membres du Barreau a eu lieu le 21 octobre dernier pour discuter la question de savoir s'il était convenable et opportun d'employer des jeunes filles comme sténographes officiels dans les cours civiles.

La question a été soumise à un sous-comité.

À la session d'automne du Conseil de l'instruction publique, à Québec, M. François Langelier s'est élevé fortement contre le pianoïtage dans les couvents de campagne.

Il vaudrait mieux, dit-il, que l'on apprenne aux filles la sténographie, la calligraphie ou la télégraphie.

À une assemblée du Barreau du district de Montréal, qui a eu lieu au Palais de Justice, le projet de M. J. L. Archambault, pour la réforme judiciaire en ce qui concerne les sténographes officiels et la procédure en général, a été soumis à un comité de trois membres.

Ce comité doit étudier le projet en question et présenter son rapport au Procureur-Général avant l'ouverture de la prochaine session.